

■ **Association de la Maison des Jeunes**, à Lausanne, offrir à des adolescents et adolescentes difficiles, abandonnés ou en sérieux danger, des programmes éducatifs (FOSC du 12.03.2001, p. 1842). Roux Claude n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée. L'association est également engagée par la signature collective à deux de Zaugg Jean-Jacques, de Combremont-le-Grand, à Lutry, membre du conseil et président.  
Journal no 2812 du 17.03.2004  
(02182888 / CH-550.0.079.332-3)